

Faites les mises à niveau au LTE de Resideo pour prendre l'avance sur l'abandon de service!

1	2	3
Mise à niveau du transmetteur LTE	Mise à niveau du forfait Sécurité intelligente et Maison intelligente	Mise à niveau du stockage vidéo
		
Mettez à niveau un transmetteur 2G ou 3G/4G en LTE et obtenez 30 \$ CAD!	Recevez 20 \$ CAD pour passer de Sécurité à Sécurité intelligente ou à Maison intelligente	Recevez 15 \$ CAD pour passer de l'absence de stockage vidéo à un stockage de 7 jours à 30 jours

Le surclassement de vos clients vers les dernières technologies de communication vous offre une excellente occasion de maintenir vos relations—et de créer un revenu mensuel récurrent—qui génère des occasions. Il suffit de discuter des services supplémentaires que votre organisation fournit déjà. Plus vous surclassez vos clients, plus la remise que vous gagnerez sera importante.

Si vous remplissez les conditions requises, vous pouvez recevoir jusqu'à **trois remises** d'une valeur de 75 \$ CAD sur votre compte ADI!

Quels sont les comptes admissibles?

Tous les détenteurs de comptes AlarmNet® qui sont actifs et utilisent actuellement un transmetteur 2G ou 3G/4G peuvent bénéficier de la remise sur le transmetteur LTE. Ils peuvent également avoir droit à une remise pour passer au forfait Sécurité intelligente ou Maison intelligente, en plus d'une remise distincte pour la mise à niveau de leur plan de stockage vidéo. L'admissibilité est basée sur les services actuellement souscrits par les clients. Veuillez prendre note : Les remises ne peuvent être utilisées en conjonction avec aucune autre offre de Resideo.

Mise à niveau du transmetteur LTE

Pour chaque transmetteur 2G ou 3G/4G remplacé par un nouveau transmetteur LTE, Resideo appliquera un crédit de 30 \$ CAD sur votre compte ADI. Veuillez utiliser AlarmNet 360™ pour solliciter le crédit.

Demande de remise :

1. Installez le nouveau transmetteur sur place.
2. En utilisant AlarmNet 360, suivez les étapes appropriées pour le remplacement du dispositif. Assurez-vous qu'il s'agit bien d'une « mise à niveau LTE » pendant le processus de mise à niveau. Si vous remplacez le transmetteur directement sur le panneau, rendez-vous sur AlarmNet 360, puis consultez la page du formulaire de demande de remise.
3. **La remise doit être demandée au cours du même mois civil ou du mois suivant immédiatement le remplacement du transmetteur LTE. Si la remise n'est pas demandée dans ce délai, le droit aux trois remises sera perdu.**
4. La remise sera créditée sur votre numéro de compte ADI 6 à 10 semaines après la date de sa demande.

Resideo recommande de demander la remise au moment de la mise à niveau du transmetteur LTE.

Mise à niveau du forfait Sécurité intelligente et Maison intelligente

Pour bénéficier d'une remise supplémentaire de 20 \$, passez à l'offre Sécurité intelligente ou Maison intelligente tout en effectuant la mise à niveau du transmetteur LTE. Cette mise à niveau est admissible lors du passage des forfaits de facturation de Sécurité à Sécurité intelligente ou Maison intelligente.

- Tout compte auquel une remise est appliquée doit rester dans le même forfait de facturation pendant six mois. Si ce n'est pas le cas, Resideo émettra une rétrofacturation sur votre compte ADI pour le montant de la remise.
- **La mise à niveau du forfait doit avoir lieu au cours du même mois civil ou du mois suivant immédiatement le remplacement du transmetteur LTE et la demande de remise. Si aucune modification n'est apportée au forfait dans ce délai, le droit à cette remise sera perdu.**
- Vous n'avez pas besoin de demander cette remise. Resideo vérifiera automatiquement les comptes admissibles pour les mises à niveau des forfaits si la demande de remise pour le transmetteur LTE est acceptée.

Mise à niveau du stockage vidéo

Recevez une remise supplémentaire de 15 \$ pour la mise à niveau vers le plan de service vidéo 7 jours ou 30 jours tout en effectuant la mise à niveau du transmetteur LTE. Surclassez les comptes admissibles en passant du sans stockage vidéo à un stockage de 7 jours ou de 30.

- Ces comptes doivent rester actifs pendant six mois après la mise à niveau vers l'un des plans de stockage vidéo de Total Connect. Si ce n'est pas le cas, Resideo émettra une rétrofacturation sur votre compte ADI pour le montant de la remise.
- **La mise à niveau du stockage vidéo doit avoir lieu au cours du même mois civil ou du mois suivant immédiatement le remplacement du transmetteur LTE et la demande de remise. Si aucune modification du stockage vidéo n'est effectuée dans ce délai, le droit à cette remise sera perdu.**
- Vous n'avez pas besoin de demander cette remise. Resideo vérifiera automatiquement les comptes admissibles pour les mises à niveau de stockage vidéo si la demande de remise du transmetteur LTE est acceptée.
- Les comptes vidéo autonomes ne sont pas admissibles.

Règles du programme :

- Le processus de mise à niveau LTE doit être effectué par le biais d'AlarmNet 360 pour bénéficier de ces remises.
- Cette offre de remises est valable du 2021-01-01 au 2021-12-31 et s'applique uniquement aux communicateurs remplacés pendant cette période.
- Resideo se réserve le droit de modifier ou d'annuler ce programme à tout moment.
- La remise doit être demandée au cours du même mois civil que le remplacement du transmetteur LTE, ou le mois suivant. Si la remise n'est pas demandée dans ce délai, l'admissibilité aux trois remises sera perdue. Par exemple, pour un transmetteur échangé le 13 janvier 2021, vous avez jusqu'au 1 mars 2021 pour terminer le processus de remise.
- Les services supplémentaires et le stockage vidéo doivent être ajoutés au compte du client au moment de la demande de mise à niveau LTE et de remise. Si la mise à niveau n'est pas effectuée dans ce délai, l'admissibilité à la remise expireront.
- Si un compte ayant bénéficié d'une remise est résilié avant six mois complets de la mise à niveau du transmetteur, la valeur de la remise peut être perdue et Resideo facturera à votre compte ADI les remises versées.
- Si un compte client supprime l'un des nouveaux services ou le stockage vidéo avant 6 mois après la date de crédit, Resideo facturera le montant total de la remise au moment du déclassement du service.
- Les remises sont uniquement offertes lors de l'ajout ou de la mise à niveau d'un transmetteur LTE sur tout compte AlarmNet 2G ou 3G/4G installé et actif.
- Toutes les demandes de remise sont soumises à l'examen et à l'approbation finale de Resideo.
- Offre valable uniquement pour les clients d'AlarmNet en règle.
- Nulle là où la loi l'interdit.
- Un transmetteur ne peut faire l'objet d'une demande de remise qu'une seule fois.
- Les remises ne peuvent être utilisées en conjonction avec aucune autre offre de Resideo.
- Offre valide au Canada seulement